

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CAMARET SUR AYGUES

Dossier n° DP08402922N0081

Date de dépôt : 05/10/2022

Affiché le 06/10/2022

Demandeur : Mairie de Camaret-sur-Aigues

Objet : isolation thermique extérieure

Adresse terrain : 212, AVENUE DU MONT
VENTOUX à CAMARET-SUR-AIGUES (84850)

ARRÊTÉ 2022-URBA 384
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de CAMARET-SUR-AIGUES

Le Maire de CAMARET-SUR-AIGUES,

Vu la déclaration préalable présentée le 05/10/2022 par la Mairie de Camaret-sur-Aigues, demeurant 80 Cours du Midi à CAMARET-SUR-AIGUES (84850);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour l'isolation thermique extérieure d'un bâtiment
- Sur un immeuble situé 212 AVENUE DU MONT VENTOUX à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 13/12/2016, opposable le 22/12/2016 et modifié le 07/12/2017 et le 22/01/2020 ; ;

Vu le Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) concernant le bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu approuvé le 24 février 2016 ; ;

Vu l'avis du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Vaucluse en date du 09/11/2022

Vu la situation du terrain en zone UB ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à CAMARET-SUR-AIGUES, le 01/12/2022

Le Maire,
Philippe de BEAUREGARD



INFORMATIONS :